

INTERVIEW EXPRESS

Les éducateurs sont-ils oubliés du Pacte d'excellence ?

Le Centre d'expertise et de ressources pour l'enfance vient de produire une étude sur le métier d'éducateur (ils sont environ 2.000 en Fédération Wallonie-Bruxelles, hors emplois APE), rappelant notamment leur place centrale dans le milieu scolaire.

L'étude qualitative (1) a été réalisée par Christine Acheroy et Annick Faniel. La seconde en détaille les lignes de force.

Pourquoi tout d'un coup s'intéresser à cette profession discrète ?

C'est à la suite de formations proposées à des éducateurs en milieu scolaire que nous avons compris combien leurs difficultés et leurs demandes pouvaient être spécifiques. Nous avons alors collecté une série de témoignages qui nous ont permis de mener à bien cette étude qualitative. Nous l'avons fait d'autant plus volontiers que le Pacte d'excellence ne dit pas grand-chose de ces professionnels qui sont pourtant l'un des piliers de l'école. C'est en tout cas comme cela qu'ils se décrivent, avec raison.

Comment la profession a-t-elle évolué ces dernières décennies ?

Nous sommes passés d'un modèle avec des surveillants de périodes d'études et de récréation à un modèle où l'école avait besoin d'éducateurs. Le tournant en la matière c'est le Pacte scolaire de 1958, et plus généralement les années 60. La vision de l'enfant a changé : l'être à « normaliser » (au sens de lui inculquer des normes) est devenu un être précieux avec des potentialités à développer, un être à accompagner, à faire grandir. Cela étant, soixante ans après, on constate qu'il reste des paradoxes : le Pacte par exemple parle indifféremment « d'éducateurs » et de « surveillants », or ce dernier terme n'est vraiment plus adéquat aujourd'hui. Il l'est d'autant moins que le métier évolue au cœur d'un paradoxe : les jeunes ont besoin d'un suivi individuel dans un projet d'enseignement très collectif. C'est cette évolution qui transforme les éducateurs en accompagnateurs ou en éducateurs socialisés. Il n'empêche, leur rôle reste de mettre un cadre. L'idée est de rendre les

jeunes plus autonomes, plus responsables et plus citoyens ; l'idée est aussi d'être à l'écoute des situations familiales, des soucis psychologiques, des problèmes de cœur, des cas de harcèlement... Le job d'éducateur est un travail très important, indispensable à côté de celui des enseignants.

Quelle est la principale difficulté du métier, la masse d'élèves à accompagner ?

C'est une difficulté mais objectivement ce n'est pas la principale. Les complications tiennent plutôt aux ressources disponibles : le temps par exemple (largement influencé par la part de travail administratif), la reconnaissance de la profession (les directions, les collègues professeurs ou le personnel des centres PMS manquent parfois de considération ou de sens de la coopération...), la polyvalence (certains sont considérés comme des hommes ou des femmes à tout faire)... Le tout est intimement lié au profil de fonction qui n'est pas clairement décrit et qui donc ne rend pas compte de l'utilité du métier.

Souffrent-ils de ce manque de reconnaissance ?

Cela dépend fort d'une école à l'autre. Dans certains cas, ils jouent véritablement un rôle central. Dans d'autres, il en va des éducateurs comme de tous les métiers du « care » (les infirmiers et infirmières par exemple) : c'est quand ils ne sont pas là qu'on commence à se rendre compte du rôle précieux qu'ils peuvent jouer. Souvent, les éducateurs ont une formation plutôt poussée, il est dommage que leurs compétences soient sous-utilisées.

Vous estimez qu'ils sont les grands oubliés du Pacte d'excellence, pourquoi ?

D'abord parce qu'ils sont peu visibles dans le texte de ce Pacte, ensuite parce que le texte se contente de revendiquer à leur égard une formation de deux semaines, enfin parce qu'on confond surveillants et éducateurs... Aussi, nous considérons qu'il est urgent d'ouvrir le débat sur un profil de fonction spécifique à cette profession.

**Propos recueillis par
ÉRIC BURGRAFF**

(1) Disponible via <http://www.cere-asbl.be/>